

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 3

Artikel: La sacotse : (suita)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ments et les renvoient sans rançon dans leur camp. Léopold, forcé d'apprécier ce trait de générosité des habitants de Soleure et craignant, non sans raison, que ses soldats ne voulussent plus combattre contre des hommes qui s'étaient montrés si généreux à leur égard, se décida à lever le siège ; il fit la paix avec les Soleurois et alla porter plus loin son humeur inquiète et ses armes.

MUR MITOYEN

L'avenue du Bois de Boulogne est bordée d'hôtels princiers. La finance, le haut commerce, la diplomatie et le théâtre s'y couloquent. Parmi ces hôtels se sont glissées, dans ces dernières années, quelques maisons de rapport, et la vue de ces hautes maisons à cinq étages dépare l'ensemble. C'est du moins l'opinion générale.

Or, une maison, une bicoque, située entre les hôtels de deux des plus riches propriétaires de l'avenue, était à vendre. M. B., le joaillier, la voulait pour agrandir son jardin : il se rendit à l'adjudication et devint acquéreur du lot pour une bouchée de pain : cent soixante mille francs.

Déjà il se frottait les mains et faisait des plans fort beaux sur le papier, tout comme le grand Frédéric voulant abattre le moulin de Sans-Souci.

Cependant, un beau matin, M. B. se réveilla avec un mot de son notaire, l'avertissant d'une surenchère qui était arrivée au dernier moment ; la maison lui était soufflée.

Etais-ce possible ? M. B. court chez le notaire. Rien de plus vrai : son voisin, M. E., le dentiste bien connu, avait fait le mort pendant les enchères, et s'était contenté d'arriver à la dernière limite, avec une formidable surenchère ; la bicoque lui revenait, tous frais payés, à 410,000 francs.

M. B. court chez le voisin.

— C'est affreux ; vous m'avez joué un tour... Je voulais abattre cette maison pour agrandir mon jardin.

— Et moi, je la voulais pour la remplacer par une maison de rapport.

— Une maison de rapport ! Mais vous voulez m'étouffer. Mon hôtel et mon jardin perdent toute leur valeur. Dites-moi plutôt que vous voulez cent mille francs de bénéfice.

— Du tout, l'affaire est excellente, je la garde.

— Puisque c'est une affaire, que vous importe sa nature ! fixez votre chiffre.

— Aucun.

— Deux cent, trois cent mille francs ?

— Mais non.

— Cinq cent mille ?

— Pas davantage.

M. B. s'en alla la mort dans l'âme. Rien ne pouvait toucher son féroce voisin.

A quelque temps de là, les ouvriers arrivèrent. La bicoque fut abattue, et, les fondations creusées, une maison commença de s'élever.

Un étage, deux étages, trois étages : M. B., à sa fenêtre, regardait avec terreur cette ascension menaçante de la maison de rapport. Elle devait avoir cinq étages.

Au troisième étage, il n'y tint plus. Il retourna chez son voisin :

— Voulez-vous huit cent mille francs ?

— Mais non. Je ne veux rien que ma maison de rapport. Je suis aussi riche que vous, et ça m'amuse de faire bâtir.

— C'est votre dernier mot ?

— Oui.

— Eh bien, tant pis pour vous !

M. B. courut chez son architecte, s'informa de la distance à laquelle il avait le droit de faire bâtir en face du nouvel immeuble, et, apprenant qu'il suffisait de deux mètres, il commanda aussitôt... un mur, vous entendez, un mur tout nu, tout blanc, sans jour et sans ornement ; un mur aussi haut que les cinq étages de la maison, un mur à se casser le nez dès que les futurs locataires mettront la tête à la fenêtre.

Et le mur s'élève, à la grande joie des voisins qui assistent à cette lutte homérique.

Epais, banal, le mur terrible monte toujours, et c'est maintenant M. E. qui frémît et court chez M. B.

— Mais c'est affreux !

— Je ne dis pas non.

— Vous me bouchez la vue et la lumière.

— C'est possible.

— Je vous ferai un procès.

— Impossible, c'est mon droit

— Alors, que voulez-vous ?

— Rien.

— Combien vous coûtera ce mur ?

— Une bagatelle : soixantequinze mille francs.

— En voulez-vous deux cent mille ?

— Vous plaisantez.

— Cinq cent mille ?

— Inutile ; je suis riche, aussi riche que vous, et ça m'amuse de faire bâtir.

L'affaire en est là. Les millions font le volant sur la raquette, entre les deux voisins, tous deux aussi riches et également entêtés.

(*Echo de la semaine.*)

Le Semeur vaudois, rendant compte de l'inauguration du temple restauré de Champvent, publie les renseignements qui suivent sur les trois cloches de la nouvelle église.

1^{re} CLOCHE (la plus grande) fondue en 1890, pèse vingt quintaux, donne le *mi*, inscription, vers de M. le professeur Emery, ancien pasteur de Champvent.

Du clocher de Champvent je suis la grosse cloche.
Le dimanche matin, aux premiers feux du jour,
Ma sonore cadence annonce loin et proche
Les louanges du Dieu de justice et d'amour.
Aux heures du bonheur c'est la reconnaissance
Que mon airain joyeux rappelle au laboureur ;
Aux jours sombres et noirs c'est la douce espérance
Que ma voix grave et forte éveille dans son cœur.

2^{me} CLOCHE 1891, sol.

Ecoutez... ! Ma voix argentine
Retentit joyeusement

Sur le sommet de la colline

De mon village de Champvent.

Elle nous dit : « Paix sur la terre,

» Envers tous bonne volonté :

» Soyez chacun pour votre frère

» Un frère plein de charité.

» Travaille, crois, espère, prie ;

» Cherche avant tout les nouveaux cieux

» Où nous attend une patrie

» Quand la mort vient fermer nos yeux.

3^{me} CLOCHE, si.

Une des anciennes cloches, la plus grande

du clocher démolî. Elle a la date de 1514 et l'inscription suivante en latin, inscription dont nous ne prétendons pas comprendre le sens et que nous ne lisons peut-être pas exactement.

Jesus Maria mentem (!) sanctem (! ?) spontaneam honorem Deo et patriæ liberatio.

Jésus. Marie. L'Esprit Saint.

Don fait à Dieu et au pays comme honneur volontaire.

La sacotse.

(*Suita*).

Rique l'avâi portant repétachâ devant dè parti, avoué on bet d'attatse ; mâ lo couai s'étai dégrussi âi pertes que l'avâi fé, et l'avâi sénâ la sacotse. Sè reviré tot lo drâi, et coumeint n'avâi nion reincontrâ qué cé qu'allâvè âi bâozès, sé peinsâ dè la retrovâ. Portant ! se sè desai, se l'avé laichâ coré su lo tsemin, y'aré oïu senailli lè napoléions et lè pices dè cinq francs ! Adon sè rassovint que l'avâi martsi su l'herba et que lâi s'étai méma-meint étaï po sè reposâ onna vourarbetta ein crousseint on bocon dè crotson. Re-tornè à la pliace ; ye vâi bin iò l'herba étai troupenâie ; mâ pas mé dè sacotse què d'âno rodzo ; et portant lâi seimblî qu'on vâi dâi pas dein l'herba, que l'est don bin quie iò l'a perdiâ. Vito sè rein-modè contrâ la vela, po trovâ lo publicateu et lâi derè dè tabornâ qu'on avâi perdu onna sacotse et que y'avâi n'a bouna recompeinsa po cé que l'avâi tro-vâie, se la rapportâvè. Ye dit mémameint à l'orolhie dâo publicateu que volliâvè bailli cinq ceints francs et petêtré oquî dè plie. Après cein, ye tracè po l'hotô, po lo derè à son frârè, sein avâi revu l'hom dâi bâozès.

Lo frârè sè conteintâ dè derè : l'est foteint ! mâ ne fe min dè reproudoz à Rique et traçâ po la vela, iò on lâi dit que cein dévessâi êtrè l'nomo à la tsai-retta qu'avâi trovâ l'afférè ; et coumeint lo Brétson n'ousâvè rein férè sein son frârè, revint vai Rique et lâi fâ :

— Diéro vao-tou bailli à cé que l'a trovâie ?

— Porquiè ? sâ-tou quoi l'est ?

— Oï, cein dussè êtrè cé que ramassè lè bâozès.

— Ah ! ah ! Eh bin, se ne manquè rein, lâi baillo dou ceint cinquanta francs.

— Ma fâi, cein vaut bin cein, repond lo frârè.

— Portant dou ceint cinquanta francs, l'est on rudo ardzeint ; mè seimblî que ceint francs sarâi bin prâo, kâ avoué vingt pieces on pâo atsetâ onna modze.

— Aloo !

— Et onco, po on coo que ramassè lè bâozès, ceint francs, l'est la mâtî dè trâo ! sarâi dein lo cas dè se mettrè à bâirè ; cinquanta francs, cein sarâi bin bio !

— Binsu, et se sè soulè sarâi dein lo

cas dè taupâ sa fenna et sè z'einfants, repont lo frârè, qu'êtai adé d'accoo.

— Cein ne manquérâi pas ! et pi d'ailieu, quinna peina a te z'u dè ramassâ clia sacotse ? Rein dâo tot ! Se lâi bailllo vingt francs, dâi étrè bin conteint. Lâi faut bin dâi tombérés dè bâoza po vingt francs.

— Compto prâo !

— Et pi ne fâ què son dévâi ein rebailleint cein que ne lâi appartint pas. Onna brava dzein dussè adè férè son dévâi. Dix francs, l'est dza 'na bouna recompeinsa.

— Tsacon ne lè gagnè pasasse châ.

— Ah ! baque ! cinq francs, l'est na balla dzornâ. Cé compagnon n'en gagnè pas soveint atant ! Tant pis, lâi bailllo cinq francs.

Tot ein rumineint l'affârè, l'arrevont tsi lo gaillâ et lâi demandont se dinsè, dinsè, l'a trovâ na sacotse.

— Y'é bin trovâ on espèce d'affârè, se lâo fâ ; mâ n'é pas su cein que l'étâi et l'é détserdzi avoué lè bâozès su lo fémé.

Ye vont vairè. Rique recognâi dè suite la sacotse, châotè su la courtena po la preindrè; l'âovrè, et quand l'a vu que ne manquè rein, que lè dzaunets, lè picès et lè beliets dè banqua lâi sont, ye fâ :

— Tsancro dè coffo que vo z'êtè, ne poivi-vo pas la soigni mî què cein, na pas la tsampâ dein la coiffâ, qu'on ne sâ pas pè quin bet l'eimpougni !

— Vo démando bin estiusa, repont l'autro ; mâ ne savé pas que l'irè; y'é cru que l'étâi oquîè qu'on avâi tsampâ âo rebu.

— Câisi-vo, salopieu ! mè tsapérâi dè férèzonnâ mon dordon su voutre n'êtsena po vo z'appreindrè d'avâi met cein dein voutra bouriâ dè fémé. Allein no z'ein, se fe à son frârè, kâ saré dein lo cas dè lo rebedoulâ dein lo crâo dè lizé...

Et l'est dinsè que Rique retrovâ sa sacotse et que trovâ moïan d'esquivâ dè bailli la recompeinsa.

On nous communique les vers qui suivent, dédiés à un de nos savants, qui soutenait dans ses théories la descendance de l'homme du singe.

Epître aux singes.

Race illustre et trop méconnue
Malgré ta noble antiquité,
C'est donc de toi qu'est descendue,
Qui l'eût dit ? notre humanité.

O singes, nos dignes ancêtres !
Vous vivez loin de nos cités ;
Nos rois, nos magistrats, nos prêtres,
Vous en ont toujours écarter.

Haro sur eux, quelle injustice !
Quel crime affreux et quelle horreur !
Frappez-les du dernier supplice
Pour venger votre déshonneur !

Enfin, après tant de déboires,
Vous trouvez un digne vengeur ;
Ce n'est point un jongleur de foires,
Mais bien un très savant docteur.

Il prouve sans en rien rabattre
Qu'il n'a de l'homme que le nom,
Et, comme deux fois deux font quatre,
Qu'il eût pour mère une guenon.

Nobles singes, ô quelle gloire
Vraiment en rejallit sur vous !
Vous n'avez qu'à chanter victoire
Et prendre le pas devant nous.

Envoyez donc par gratitude,
Auprès de l'illustre docteur,
Vos savants, héros de l'étude,
Et votre meilleur orateur.

Quand vous ferez votre harangue,
Qu'on n'entende aucun hurlement !
Souriez... sans tirer la langue
Et... sept grimaces seulement.

Pour récompenser sa science,
Donnez-lui chez vous un emploi ;
Il est digne de confiance,
Il faut en faire notre roi.

Flatté de ce touchant hommage,
Vite avec vous il partira,
Et pour trôner, dans le feuillage,
Sur un gros arbre il montera.

Revêtu de notre costume,
Il choisira selon vos vœux
Pour couronne, une blanche plume,
Et pour sceptre un bâton noueux.

Pour ne point faire de jalouses,
Il va prodiguer ses faveurs
Et choisir chez vous des épouses,
Séduit par leurs attraits vainqueurs.

Si, sous son glorieux empire,
Vous ne battez pas les humains,
Singes, vous êtes, je dois le dire,
Indignes de tels souverains.

Un Lausannois, qui ne sait pas un mot d'allemand, se trouvait l'année dernière dans une auberge du canton de Glaris. Et comme on lui avait dit que les champignons de cette localité étaient excellents, et qu'on les y accommodait à une sauce délicieuse, il chercha dans son *Manuel de conversation* le mot allemand qui répond à ceului de champignon ; mais le mot n'y était pas. Impossible de faire comprendre du garçon, qui écoute, les yeux équarquillés et la bouche béante, les explications qu'on lui donne en français. De guerre lasse, notre Lausannois tire un carnet de sa poche et un crayon, puis dessine tant bien que mal une figure qui ressemble plus ou moins à un champignon.

Le garçon suit des yeux la main du dessinateur ; tout à coup son visage s'éclaire, il sourit d'un air d'intelligence :

— Ya ! ya ! dit-il.

Il court à l'office et en rapporte un parapluie tout ouvert.

Les cabriolets venaient d'être mis à la mode ; c'était sous Louis XV, et le bon ton voulait que toute femme conduisit son véhicule elle-même. Quelle confusion ! Les plus jolies mains étaient peut-être les plus malhabiles, et de jour en jour les accidents devenaient de plus en

plus nombreux. Le roi manda, je crois, M. d'Argenson, et le pria de veiller à la sûreté des passants.

— Je le ferai de tout mon cœur, sire, dit l'autre. Mais voulez-vous que les accidents disparaissent tout à fait !

— Parbleu !

— Laissez-moi faire.

Le lendemain, une ordonnance était rendue qui interdisait à toute femme ou dame de conduire elle-même son cabriolet, à moins qu'elle ne présentât quelques garanties de prudence et de maturité, et qu'elle n'eût, par exemple, l'âge de raison, — trente ans.

Deux jours après, aucun cabriolet ne passait dans la rue conduit par une femme. Il n'y avait pas dans tout Paris une Parisienne assez courageuse pour fouetter publiquement ses chevaux et pour avouer qu'elle avait trente ans.

Sic transit gloria mundi (ainsi passe la gloire de ce monde) est une des formules du cérémonial usité au couronnement des papes. Après que le nouveau pontife a été apporté processionnellement sur le trône de saint Pierre, l'assistance chante le cantique *Tu es Petrus...* Au moment où ces paroles vont lui être adressées : *Accipe tiaram et scias te esse patrem principum et regum, rectorem orbis* (Reçois la tiare et sache que tu es le père des princes et des rois, l'arbitre de l'univers), des *ceremoniere* vont et viennent devant le pontife, brûlent des échevaux d'étope, et répètent chaque fois qu'une flamme s'éteint : *Sancte Pater, sic transit gloria mundi*.

La bataille aux échasses, à Namur, est un spectacle fort curieux. Toute la jeunesse de la ville et des environs se divise, pour la circonstance, en deux camps, sous les noms de Mélans et d'Avresses, qui ont appartenu, dit-on, à deux familles du pays dont la rivalité fut la cause de maintes luttes intestines.

« Chaque parti, composé de 700 à 800 combattants montés sur des échasses, est organisé comme une véritable petite armée... A l'heure marquée, les deux armées, musique en tête, arrivent par les deux extrémités de la Grand'Place, paradent un moment sur leurs échasses, et, après avoir été haranguées par leur capitaine, s'élancent dans la lice. On ne peut se servir, pour se renverser, que des coudes et des échasses.

Contre le rhume. — Par ces temps humides et froids, un journal indique ce remède contre le rhume, remède dont il garantit l'efficacité absolue :

Prenez :

Bonne eau-de-vie, trois cuillerées à bouche. Sirop de capillaire, trois cuillerées à bouche. Méléz et versez dessus une infusion chaude de fleurs de violettes, une grande tasse.

Boire le tout en une seule fois le soir, après